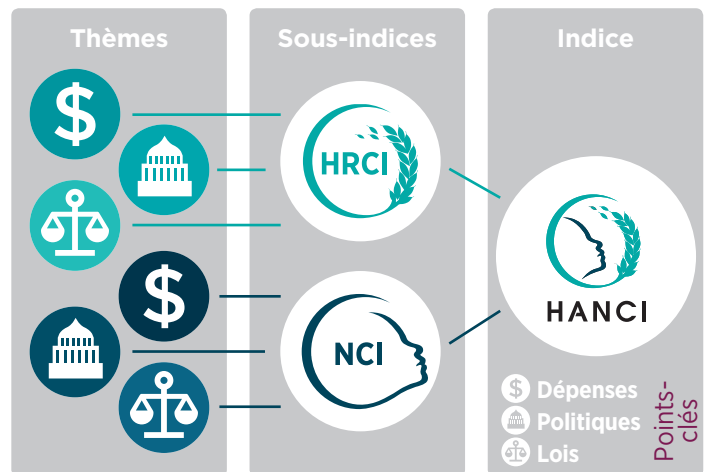
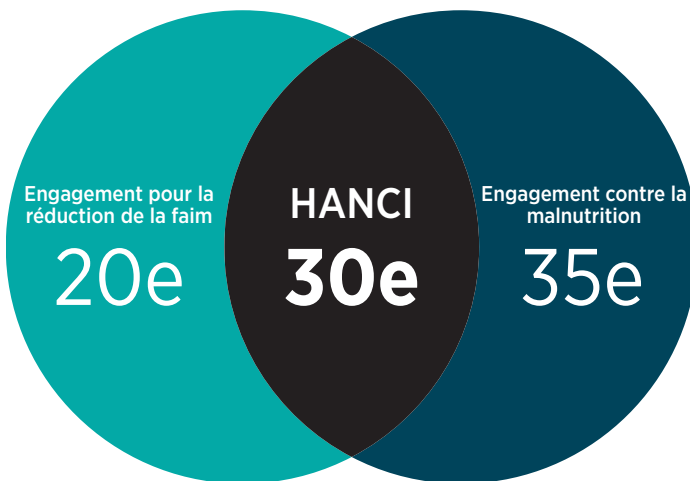


★ **Maroc: Données clés**



Taux actuels de **d'émaciation** : 2.6% **retard de croissance** : 15.1% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 2.6%

Source : Gouvernement marocain (PAPFAM, 2017)

Bons résultats

- Maroc : l'État a assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est courante et les marchés fonciers fonctionnent bien. Des politiques promeuvent un accès équitable aux ressources foncières communes.
- Maroc : ce pays a mis au point une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition.
- Maroc : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire et a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 99% des enfants en 2017.
- Maroc : en 2017, 91% de la population a accès à une source d'eau potable améliorée.
- Le taux d'enregistrement des naissances (96.1% en 2018) est élevé, permettant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (6.5% des dépenses publiques en 2018) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Maroc : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (7.5% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Maroc : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Maroc : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Le Programme Gouvernemental) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Maroc : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition et établi des objectifs de nutrition clairs assortis de délais, on note toujours l'absence de mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Maroc : les décideurs ne disposent pas d'enquêtes régulières sur la nutrition qui soient statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2011.
- Maroc : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Maroc : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Maroc : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.


Maroc: Données clés
Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	6.5%	2018	15e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ²	7.5%	2017	22e

Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) ³	Bon	2019	2e
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³	Moyen	2019	24e
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	96.1%	2018	4e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³	Médiocre	2018	8e ex aequo

Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³	Médiocre	2016	29e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴	Dans la loi, pas dans la pratique	2019	3e ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴	Pas dans la loi	2019	16e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2018	26e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Sectoriel uniquement	2019	16e ex aequo

Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	99%	2017	2e ex aequo
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2016	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	91%	2017	10e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	88.5%	2017	3e
Visites médicales pour les femmes enceintes	88.5%	2018	29e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Faible	2016-2021	40e ex aequo
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Non	2019	36e ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2019	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Non	2011	37e ex aequo

Lois

Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2019	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel